

CFE LIGHT

Nous l'avions déjà dit, les résultats du CFE (Contrôle Fiscal Externe), et au-delà, du contrôle en général, **sont en forte diminution**. Face à cela, la réaction de l'administration n'a pas tardé, mais pensez-vous qu'il s'agisse de remettre des emplois ? D'améliorer le cadre législatif ? Non, évidemment, d'ailleurs les PCRP (Pôle Contrôle Revenus Patrimoniaux) nantais perdent chacun un emploi B en 2018.

Plus simplement, Bercy nous propose à l'arraché de nouveaux process de travail qui reposent à la fois sur des simplifications et sur de nouvelles méthodes qui posent question. Après **l'Examen de Compta du bureau**, qui compte comme du contrôle fiscal, mais de fait, c'est « CFE Canada Dry », voici la 3909 CSP ! La 3909 qui sert à programmer le contrôle fiscal va servir aussi à programmer du CSP (Contrôle Sur Pièces, du bureau) ! Quel gain pour l'administration ? Gonfler artificiellement l'activité du contrôle fiscal mais sans que les résultats globaux du CF s'améliorent vu qu'il s'agit de « maquiller » l'activité. Et au passage, on fera des économies substantielles sur les frais de déplacement. Il n'y a pas de petites économies, surtout si cela impacte les missions de contrôle !

Plus largement, la réorganisation en cours de la sphère contrôle fiscal laisse entrevoir la sortie rapide du Contrôle Fiscal des DDFIP et DRFiP vers les Dircofi.

COUR DES COMPTES À CHARGE

La Cour des Comptes vient de rendre en décembre une nouvelle copie à charge contre les services déconcentrés de l'État. Dans l'exacte orientation de **CAP 2022**, il s'agit, au nom de l'efficacité de « clarifier leurs missions, adapter leur organisation, leur faire confiance ». On note, entre autres, l'abandon total des derniers services d'ingénierie de l'État.

Tous les services de l'État sont touchés, la DGFIP comme les autres. À ce sujet, il est presque « amusant » de constater que certaines préconisations nous concernant sont déjà largement entamées ! Jugez en plutôt : « rationaliser d'ici le 31 décembre 2020 le réseau infra-départemental des finances publiques, notamment les trésoreries et les services des impôts ».

Nous vous laissons imaginer les traductions concrètes que cela prendra alors même que nous avons déjà quatre structures qui ferment en 2018 !

Autre aimable plaisanterie : « engager d'ici le 31 décembre 2019 une refonte profonde des règles d'affectation et de mutation des personnels dans les

services déconcentrés des finances publiques ». Cela fait « curieusement » écho au Groupe de Travail en cours à Bercy qui nous annonce un recul brutal de nos garanties individuelles et collectives. Ou encore : « transférer d'ici le 31 décembre 2019 l'exercice de certaines missions au niveau interdépartemental notamment aux finances publiques ». Bref, tapis rouge pour monter des pôles supra départementaux de toutes sortes (RH, consignations...).

Cela nous promet de belles années si nous n'arrivons pas à enrayer collectivement ce rouleau compresseur destructeur de nos missions.



EN MÊME TEMPS

La désormais fameuse formule du « en même temps » censée concilier l'inconciliable atteint ses limites.

En même temps, il est évidemment inconcevable de réduire les APL des sans-dents et se voter en parallèle 1 200 € d'allocation logement mensuelle spéciale députés !

En même temps, il est inconcevable de prôner la coupe des budgets de l'État et dépenser 450 000 € pour gagner deux heures sur un trajet d'avion.

En même temps, il est inconcevable de dire qu'avec 5 000 € net par mois, les fins de mois sont difficiles et en même temps **s'opposer à toute augmentation du SMIC** !.

Au-delà de l'indécence, c'est bien sûr une provocation sociale hallucinante et/ou une déconnexion du réel très prononcée !!!

BONNE NOUVELLE

La rédaction d'Antidote a quand même une bonne nouvelle : les fêtes de fin d'année auront bien lieu !

La rédaction vous souhaite donc d'excellentes fêtes de fin d'année, avec un repos bien mérité pour repartir d'attaque pour 2018. On en aura besoin !!!

